

DEVENIR COURTIER INDÉPENDANT EN 5 ÉTAPES

JE SOUHAITE ÊTRE CONTACTÉ



édition
2023

édito

CHRISTOPHE GARCIA

DIRECTEUR GÉNÉRAL GROUPE SOFRACO



Les fondateurs du groupement Sofraco ont su m'apporter toute leur assistance et leur soutien lors de mon arrivée dans ce réseau.

Cela m'a permis de pouvoir exercer mon activité autrement, en travaillant en toute liberté et en étant accompagné par l'expertise d'autres courtiers ainsi que par les **60 compagnies partenaires du réseau** et des produits dédiés compétitifs.

Devenir courtier indépendant est **une opportunité professionnelle importante** et c'est avec fierté que nous pouvons vous aider à franchir ce nouveau cap !

Cela fait plus de 35 ans que **le Groupe SOFRACO réunit des centaines de professionnels Indépendants autour d'une raison d'être, commune et fédératrice.**

Nous protégeons des destins et favorisons les réussites.

C'est dans cette intention de contribution et d'apport de valeurs que je dirige l'ensemble de nos réalisations, en vous mettant vous Courtiers et votre métier au centre de mes préoccupations.

Je crois que nous pouvons encore nous inspirer les uns des autres en continuant d'enrichir nos pratiques et en réalisant ce noble métier avec plaisir et réussite.

Moi-même, **courtier depuis plus de 15 ans**, j'ai pu démarrer mon aventure de chef d'entreprise indépendant avec **l'appui du Groupe Sofraco en 2008.**

Aujourd'hui, dans mon cabinet personnel qui est membre associé du Groupe Sofraco, nous avons développé une équipe d'une dizaine de personnes et nous nous occupons ensemble de plus de 1200 clients.

Et c'est pourquoi, je ne peux que vous inviter à **construire, à votre tour, votre indépendance en tant que courtier en devenant un expert en protection sociale à travers le réseau Sofraco**, qui regroupe aujourd'hui plus de 330 membres.

Bien plus qu'un simple modèle économique, qui a pourtant fait ses preuves, **le Groupe SOFRACO continuera de réunir et d'accompagner des professionnels passionnés, soucieux de réaliser ce merveilleux métier d'Expert en Protection Sociale au sein d'un espace de liberté et de partage.**

Venez vivre cette aventure humaine et professionnelle avec notre réseau !
Vous ne le regretterez pas !

Christophe GARCIA



1 Définir votre projet professionnel

En créant votre entreprise, en association avec le Groupe Sofraco, **vous avez la possibilité d'exercer votre activité autrement**, en travaillant en toute liberté et selon votre rythme et vos besoins, et surtout, en travaillant pour vous.

Vous profitez de la force d'un réseau pour vous développer plus rapidement et facilement.

En adhérant à notre groupement, qui est le **1er réseau National d'Experts en Protection Sociale**, bénéficiez de notre notoriété et de notre expérience **depuis plus de 35 ans !**

**C'EST L'OPPORTUNITÉ
QUI VOUS PERMETTRA DE DEVENIR
UN CHEF D'ENTREPRISE
INDÉPENDANT.**



S'installer en tant que courtier indépendant est synonyme de nouveau départ dans une carrière professionnelle.

L'avantage d'intégrer notre réseau est la certitude d'un accompagnement sans faille dans cette démarche afin de ne louper aucune étape primordiale.

Nous vous accompagnons dans ce projet professionnel de A à Z en commençant par le définir avec vous : nous déterminons ensemble vos objectifs et votre budget prévisionnel.

Notre équipe met à votre disposition un **panel d'outils nécessaires et indispensables à votre installation** afin qu'elle puisse être la plus sereine possible.



2 La création de votre cabinet

Parce que devenir courtier en créant son cabinet, est une étape à franchir, **nous vous accompagnons dans les différentes phases de votre installation.** Un parcours, clé en main, pour vous permettre de démarrer votre activité sereinement et dans les meilleures conditions.



**BÉNÉFICIEZ DE NOTRE
ACCOMPAGNEMENT
SUR MESURE !**

Du dépôt des statuts pour la création de votre société, **jusqu'à l'obtention de votre immatriculation ORIAS**, nous suivons votre évolution et veillons au **bon déroulement de votre installation.**

Une étape importante dans votre installation est la création de votre structure. Plusieurs choix fondamentaux se font à cet instant précis.

Nous vous accompagnons dans cette démarche, en vous aidant sur le choix de la forme juridique souhaitée, et en vous aiguillant sur votre stratégie de rémunération de démarrage.

Le Groupe Sofraco rédige vos statuts juridiques et vous les délivre, clé en main, afin que vous puissiez les déposer auprès du guichet unique des entreprises.

De plus, **le Groupe Sofraco a négocié des tarifs préférentiels** pour votre **couverture RC PRO** et inscription auprès d'une **association professionnelle**, aux côtés de partenaires préalablement comparés.



3

Vous assurer de votre éligibilité aux obligations du métier

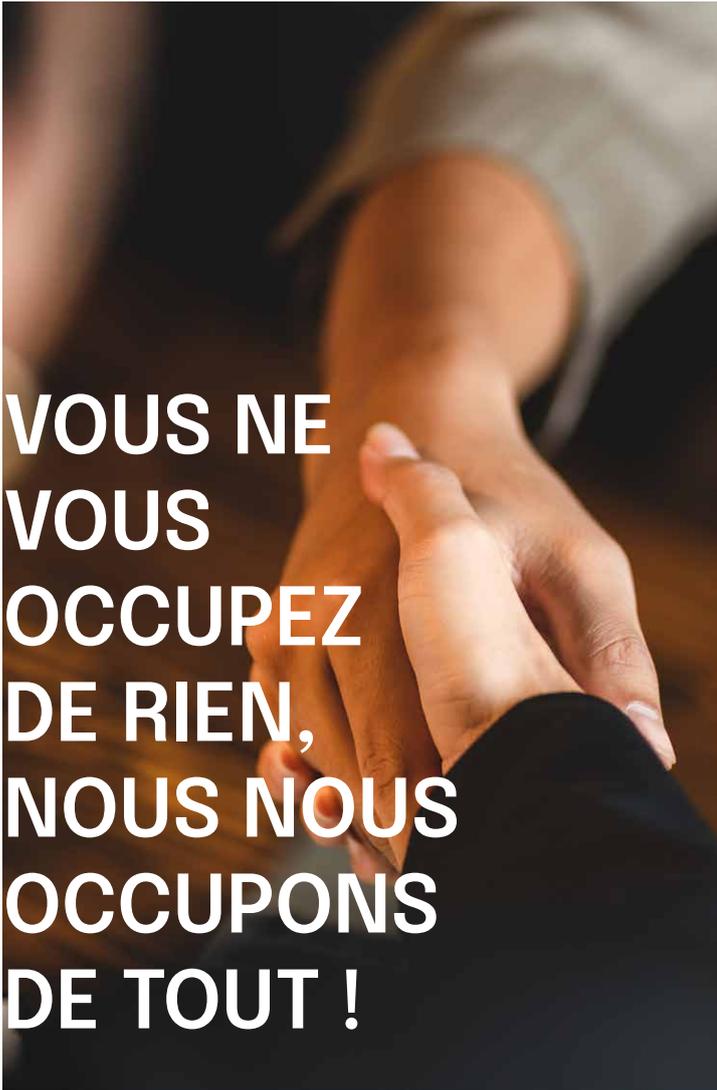
La création et l'immatriculation de votre cabinet est une étape primordiale à votre installation en tant que courtier indépendant.

Les obligations réglementaires sont de plus en plus importantes et il est parfois difficile de suivre les procédures sans s'y égarer !

Nous vous assistons lors de cette immatriculation, étape par étape, afin que celle-ci puisse se dérouler le plus sereinement possible.

Nous inscrivons automatiquement chaque courtier membre du réseau à **la Médiation de l'assurance**.

Nous négocions également auprès de partenaires externes, des **tarifs privilégiés avec des garanties compétitives** pour votre **couverture RC PRO** et pour votre **adhésion auprès d'une association professionnelle, indispensables à votre activité**.



**VOUS NE
VOUS
OCCUPEZ
DE RIEN,
NOUS NOUS
OCCUPONS
DE TOUT !**



4

Formation et montée en compétences

En intégrant notre réseau, vous disposerez également de **notre catalogue de formations, mis à jour régulièrement.**

De la conformité à l'utilisation de nos outils, de l'ingénierie patrimoniale à l'audit de rémunération, de la pension de réversion au statut du dirigeant, vous saurez valoriser vos savoirs faire et savoir être et pourrez ainsi monter en compétence pour devenir courtier expert en protection sociale.

L'avantage non négligeable de notre catalogue de formations est que la majorité d'entre elles sont éligibles DDA. Cela vous permet de vivre votre activité en toute confiance et sérénité !

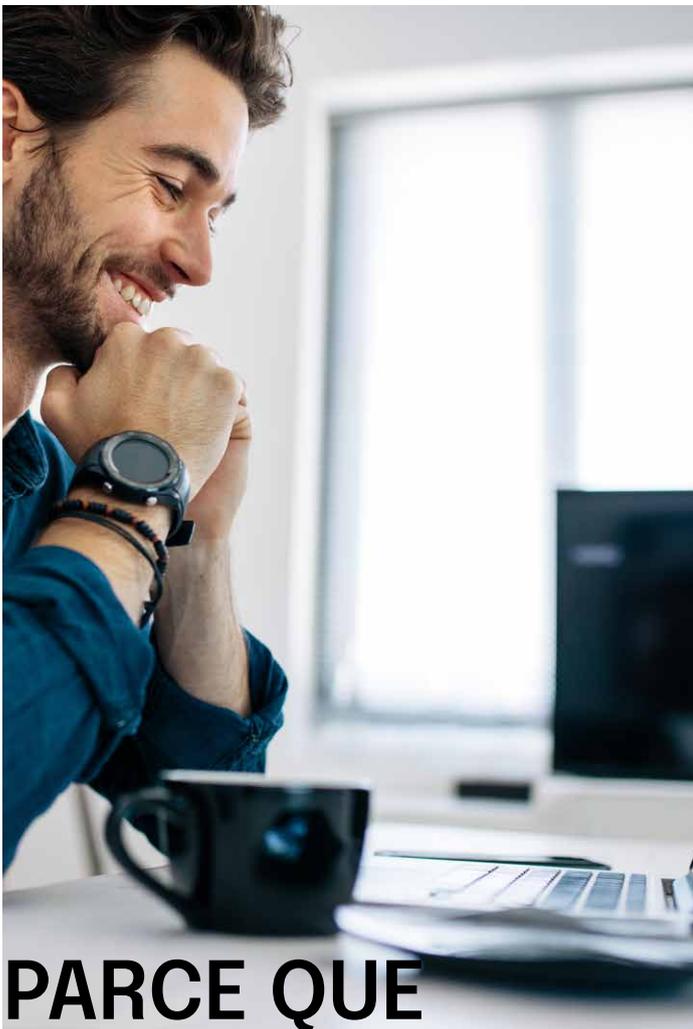


**VIVRE VOTRE ACTIVITÉ
EN TOUTE CONFIANCE
ET SÉRÉNITÉ !**

Notre e-learning et notre catalogue de formations vous permettent également de vous former à tout moment et de **monter en compétences tout au long de l'année.**



5 Démarrage de votre activité



**PARCE QUE
L'UNION FAIT
LA FORCE**

Votre immatriculation ORIAS obtenue, votre activité peut réellement commencer !

En intégrant notre réseau, vous proposez à vos clients les meilleurs produits et solutions du marché, à l'aide de nos 60 partenaires et de nos produits dédiés.

Parce que l'union fait la force, le Groupe Sofraco représente et défend l'intérêt de tous ses membres auprès de ses partenaires afin d'obtenir toujours plus d'avantages et bénéficier de protocoles de rémunération négociés au niveau national.

Les commissions d'acquisition et récurrentes très attractives au sein du réseau sont au cœur de nos préoccupations.

Nous sollicitons également nos partenaires pour **la réalisation de produits dédiés exclusivement réservés aux membres du Groupe Sofraco**, lorsque le produit idéal n'existe pas encore sur le marché.

Le Groupe Sofraco s'occupe de vos ouvertures de codes auprès de nos 60 compagnies partenaires.

Nous vous mettons également en relation avec vos inspecteurs dédiés auprès de chacune de ces compagnies, afin que vous puissiez être contacté dans les plus brefs délais pour découvrir leurs produits et tarifificateurs.

Le Groupe Sofraco met à votre disposition gratuitement **un CRM dédié et personnalisé.**

Retrouvez également toute une base documentaire sur votre espace membre, et les outils et informations dont vous avez besoin au quotidien, ainsi qu'un forum pour échanger et partager avec les autres membres du réseau.

D'autre part, nous vous accompagnons à la prise en main de notre logiciel métier, vous permettant de réaliser :

- Vos **audits et bilans de protection sociale**
- Vos **changements de statut et optimisations de rémunération**
- Vos **reconstitutions de carrière et liquidations**
- Vos **tarifications automatiques**

Une formation continue est également réalisée sur ce logiciel dédié, afin de ne rien rater de ses fonctionnalités.



TÉMOIGNAGE

FRÉDÉRIC LEDUC

COURTIER À BAGNÈRES DE BIGORRE (65)



Après plus de 10 années au service de deux grandes entreprises nationales, j'ai bien compris que le costume était trop étroit pour ma personnalité ; il fallait sortir du cadre et tant pis pour le « jamais deux sans trois » !

Ma décision était prise : **j'allais créer mon cabinet de conseil et de courtage d'assurances de personnes, spécialisé dans l'optimisation de la protection sociale individuelle et collective des entreprises.**

Le cahier des charges était contraignant :

- Disposer d'un **nombre important de fournisseurs** pour apporter les solutions les plus adaptées à mes clients,
- Avoir des **outils d'analyses et d'audit performants**,
- Rester **informé de l'actualité métier**,
- Maintenir un **niveau de compétences performant**,
- **M'installer rapidement**, dans de bonnes conditions, avec une prise en main efficace de mon nouvel environnement,
- Pouvoir partager l'aventure,
- Cerise sur le gâteau : **rester un cabinet indépendant, installé dans les Pyrénées mais avec les moyens d'un groupe à dimension nationale.**

La réponse était tout faite : **Le groupe SOFRACO réunissait tous ces critères avec, en plus, une ambiance et des rapports humains de franche camaraderie !**

Voilà maintenant presque 10 ans que je suis installé en association avec le groupe SOFRACO, libre de piloter mon avenir professionnel mais jamais seul : « **what else** »

Le cabinet, C2AP CONSEIL, spécialiste de la protection Sociale, s'est aujourd'hui renforcé en moyens humains et techniques pour toujours mieux accompagner ses clients sur toutes les problématiques de Prévoyance, de complémentaires Santé, de stratégies et solutions Retraite, d'Épargne.

Notre relationnel client et notre expertise nous a permis de développer une clientèle sur le territoire national par le simple bouche à oreille.

Nous travaillons une matière qui est vaste, complexe et qui évolue sans cesse. La protection sociale et la gestion patrimoniale sont étroitement liées et complexes toutes les deux.

Les gouvernements se suivent et apportent tous leurs lots de réformes et de complexité. C'est pourquoi en 2014, J'ai saisi l'opportunité d'être associé dans un deuxième cabinet spécialisé dans la gestion patrimoniale : C2FACTO dirigé par mon associé et ami Grégory De Oliveira Marques.

L'association de C2AP CONSEIL et C2FACTO, a permis de réunir les compétences de deux spécialistes pour apporter toujours plus de pertinence dans une approche globale de conseil. L'esprit lui reste toujours le même : éthique, performance, partage et amitié.

A tous ceux qui se posent des questions sur ces sujets, sachez que **le futur n'est que du présent à mettre en ordre** et que **les aléas de la vie n'arrivent pas qu'aux autres !** Contactez-nous pour bénéficier d'un audit personnalisé et confidentiel, nous vous accompagnerons sur la recherche de solutions et l'atteinte de vos objectifs.

SOFRACO

46 RUE DE TAUZIA,
33800 BORDEAUX

05 57 35 57 35

INFO@SOFRACO.COM

WWW.

SOFRACO

.COM

/CONTACT